

Plan de revitalisation du noyau villageois

Rapport préliminaire

Mars 2010

Projet : 302-P028606

■ PRÉSENTATION



- Rappel du mandat
- Portrait
- Vision
- Concept
- Plan d'aménagement

■ LE MANDAT



- Tirer profit de la déviation de la route 117 pour aménager le boulevard de Curé-Labelle en accord avec la vision municipale et en profiter pour négocier le partage des coûts avec le MTQ.
- Susciter la revitalisation du noyau villageois et diversifier l'économie dans le contexte où le noyau villageois risque d'être fragilisé par le projet de contournement.

■ LE MANDAT



- Faire de Labelle la plaque tournante des activités récréo-touristiques au nord des Laurentides en développant une signature complètement différente axée sur le tourisme, la villégiature et le développement durable.

■ LE MANDAT



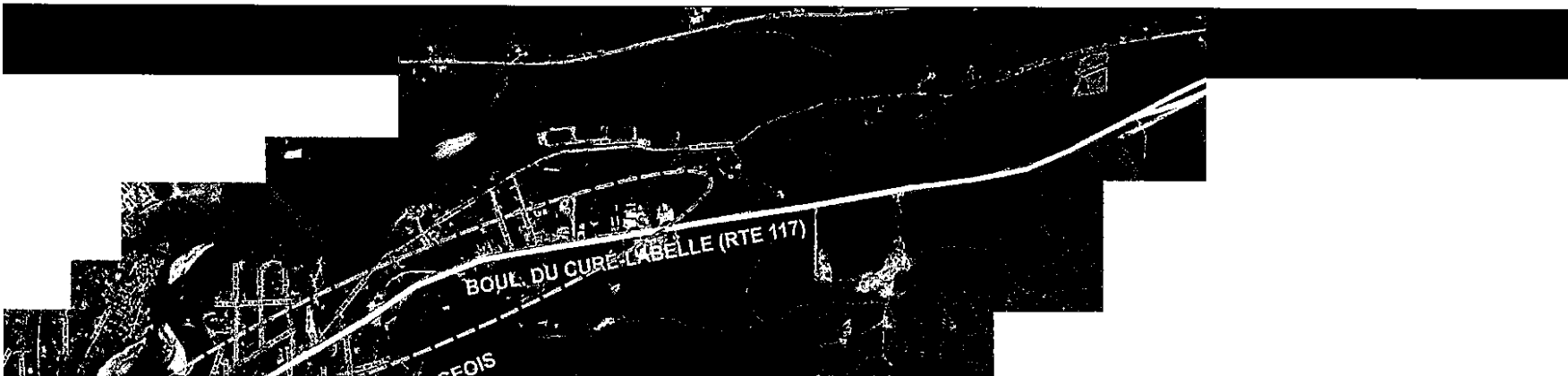
- Étape 1: Définition de la vision de revitalisation du noyau villageois
- Étape 2: Réalisation des concepts d'aménagement
- Étape 3: Séjour de validation et d'ajustement
- Étape 4: Élaboration d'un plan d'action et identification des priorités d'intervention

■ LA VISION



- Faire de la voie d'accès la nouvelle signature de Labelle et prioriser une entrée verte sans développement.
- Créer un circuit vert, touristique et commercial de la nouvelle voie d'accès jusqu'au pôle de la gare.
- Investir sur le boulevard du Curé-Labelle, noyau villageois, selon les priorités et les opportunités de la ville.

▪ L'AIRE D'ÉTUDE



ERROR: icerror
OFFENDING COMMAND: image

STACK:

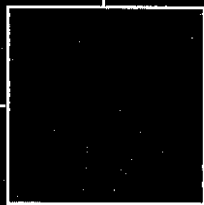
-dictionary-

MUNICIPALITÉ DE LABELLE



Plan de revitalisation du noyau villageois

Rapport

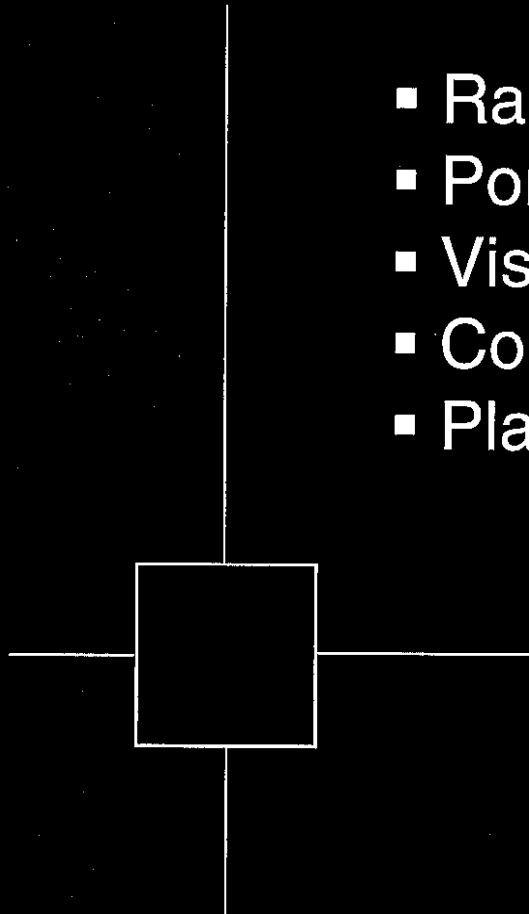


Mars 2010

Projet : 302-P028606

■ PRÉSENTATION

- Rappel du mandat
- Portrait
- Vision
- Concept
- Plan d'aménagement



■ LE MANDAT

- Les défis:
 - Tirer profit de la déviation de la route 117 pour aménager le boulevard de Curé-Labelle en accord avec la vision municipale et en profiter pour négocier le partage des coûts avec le MTQ.
 - Susciter la revitalisation du noyau villageois et diversifier l'économie dans le contexte où le noyau villageois risque d'être fragilisé par le projet de contournement.

■ LE MANDAT

- L'objectif du mandat:
 - Faire de Labelle la plaque tournante des activités récréo-touristiques au nord des Laurentides en développant une signature complètement différente axée sur le tourisme, la villégiature et le développement durable.



■ LE MANDAT



■ Les étapes de réalisation:

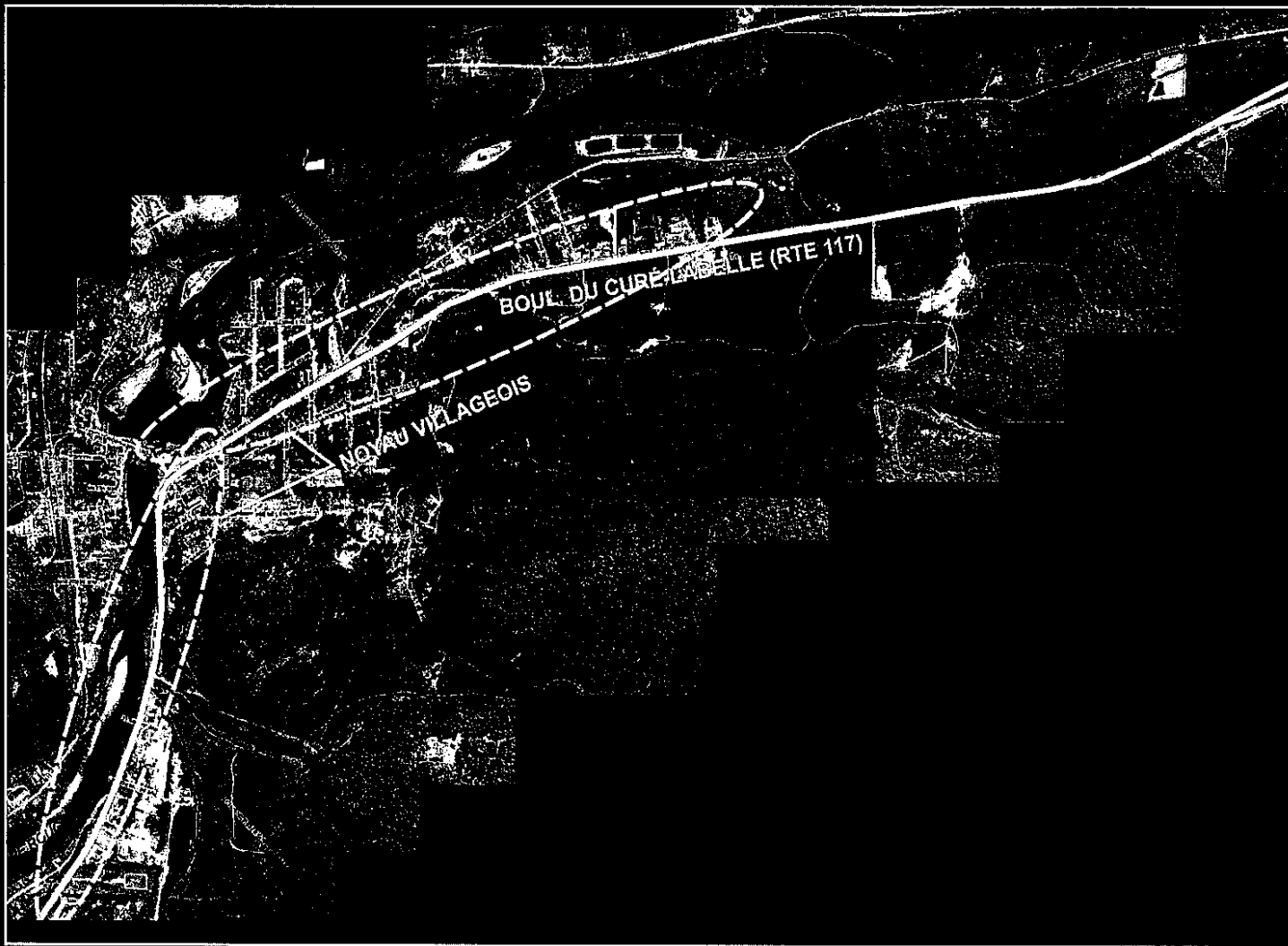
- Étape 1: Définition de la vision de revitalisation du noyau villageois
- Étape 2: Réalisation des concepts d'aménagement
- Étape 3: Séjour de validation et d'ajustement
- Étape 4: Élaboration d'un plan d'action et identification des priorités d'intervention

■ LA VISION

■ Positionnement stratégique:

- Faire de la voie d'accès la nouvelle signature de Labelle et prioriser une entrée verte sans développement.
- Créer un circuit vert, touristique et commercial de la nouvelle voie d'accès jusqu'au pôle de la gare.
- Investir sur le boulevard du Curé-Labelle, noyau villageois, selon les priorités et les opportunités de la ville.

■ L'AIRE D'ÉTUDE



■ REVITALISATION DU NOYAU VILLAGEOIS : BOUL. DU CURÉ-LABELLE

- L'aire d'étude relatif au noyau villageois s'étend de l'entrée sud jusqu'à la rue de la Belle-Pente

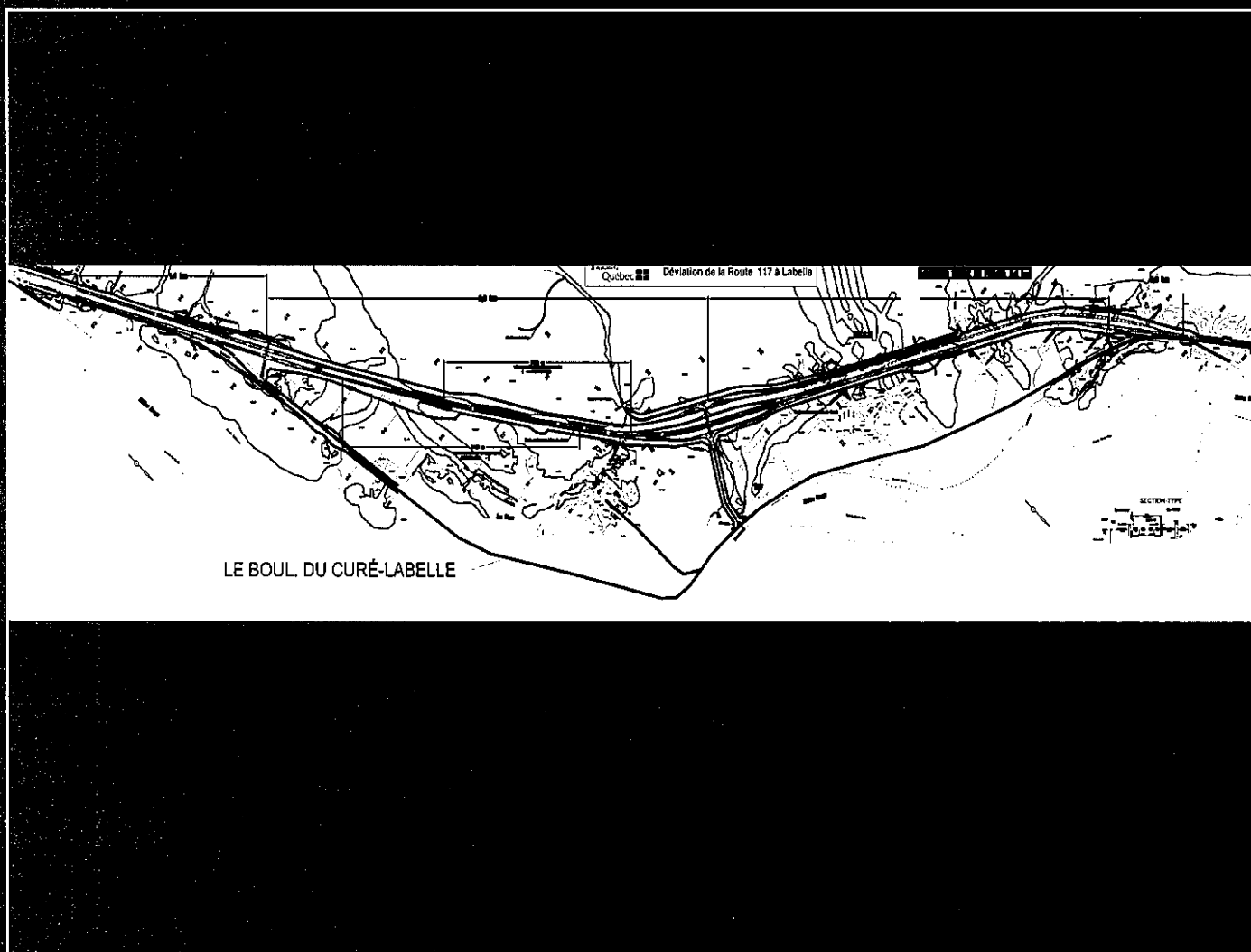
■ VOIE DE CONTOURNEMENT



■ VOIE DE CONTOURNEMENT PROJETÉE PAR LE M.T.Q.

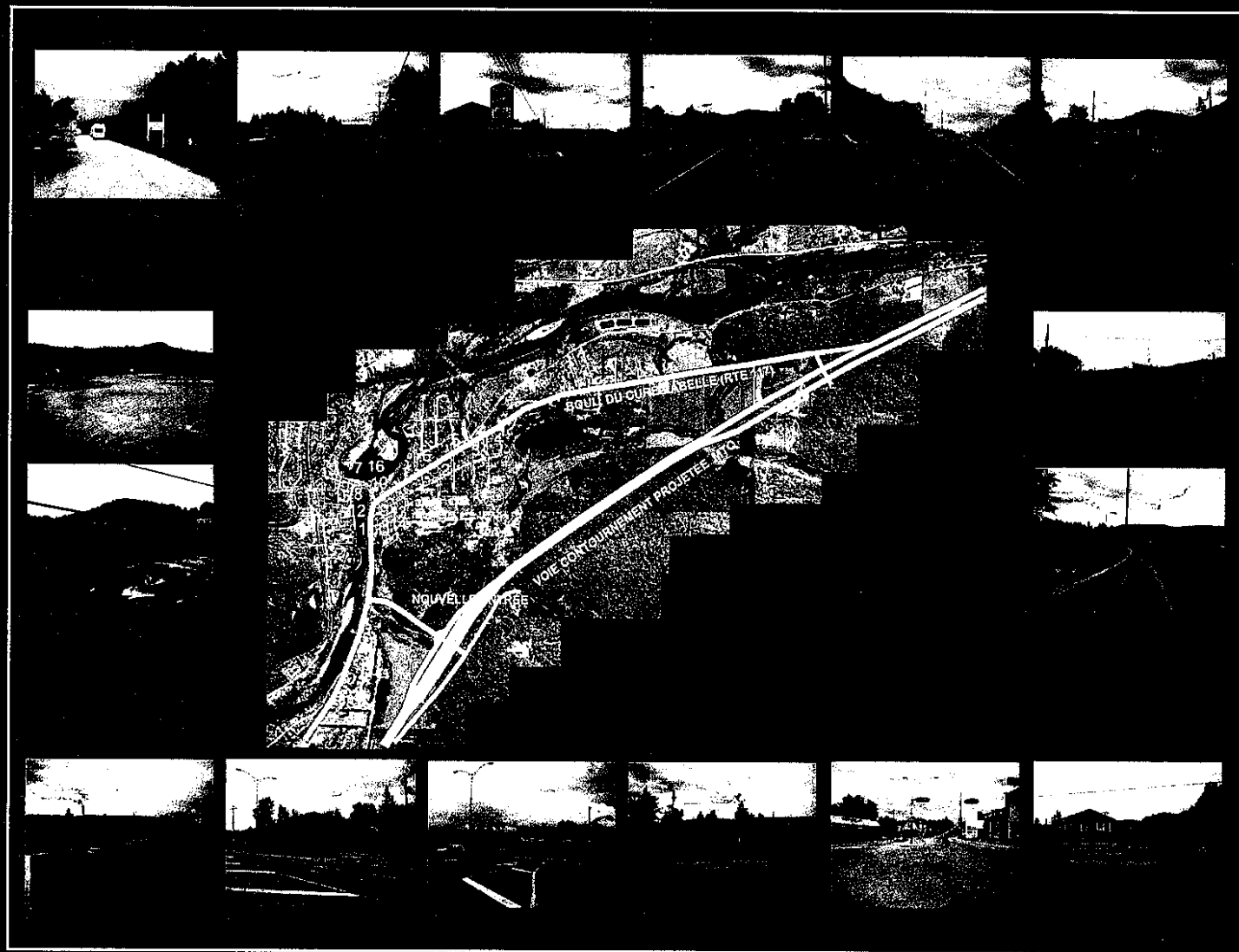
- Dans la poursuite de sa politique de développement du réseau routier national le M.T.Q. prévoit l'aménagement d'une route contournant la municipalité de Labelle de manière à contourner le boulevard du Curé-Labelle.

■ LE TRACÉ DU MTQ



- VOIE DE CONTOURNEMENT PROJETÉE PAR LE M.T.Q.
- Le tracé du M.T.Q. prévoit la création d'un accès dans la portion sud et nord du réseau ainsi qu'une entrée centrale reliant la route au boulevard du Curé-Labelle à la hauteur du parc René-Lévesque.
- Le tracé ne prévoit pas de voie d'accès continue à l'ouest de la route enclavant ainsi une portion du territoire de la municipalité.

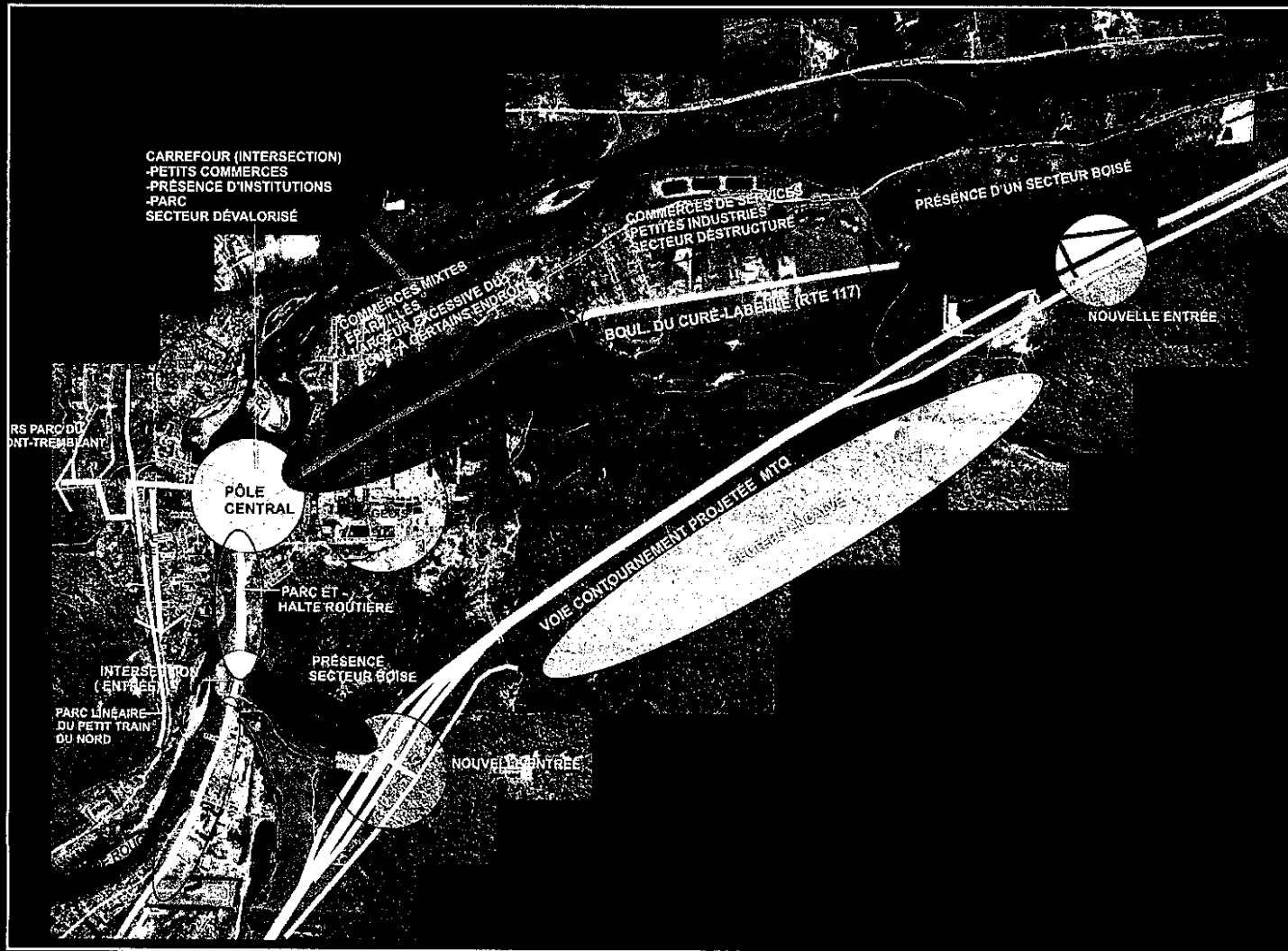
■ PORTRAIT



■ PORTRAIT DU BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE

- Le relevé photographique d'une portion du boulevard permet une appréciation visuelle du milieu et met en évidence les problématiques du milieu: largeur des voies, le cadre bâti, le paysage et l'image de la municipalité.

■ PORTRAIT



■ CARACTÉRISATION

- La lecture du territoire permet de caractériser le milieu. Cette analyse met en évidence les potentiels et les contraintes du secteur d'étude. L'ensemble de ces éléments découpe le secteur en particularités qui serviront à formuler les orientations d'aménagement.
- Le tableau suivant illustre pour chaque thème donné les caractéristiques ainsi que les objectifs et pistes de solutions à envisagées dans la mise en place du concept d'aménagement.

TABLEAU D'ANALYSE



CONSTATS

OBJECTIFS (pour la mise en place du concept)

1 : RÉSEAU ROUTIER ET CIRCULATION

- Présence route nationale 117 (boul. du Curé-Labelle) : collectrice
- Voie de contournement projetée par le MTQ (rte 117)
- Largeur excessive de la route... vitesse accrue... insécurité
- Nombreuses entrées charretières... entrave à la circulation... insécurité
- Présence de stationnement sur rue
- Aire de stationnement en façade des bâtiments avec grande entrée charretière; manque de définition
- Intersections non adaptées au passage des piétons ... insécurité
- Présence d'éclairage autoroutier : col de cygne
- Présence accrue du bruit suite à l'achalandage

- Re-calibrer le corridor de circulation (convivialité et le caractère villageois)
- Éliminer et contrôler les entrées charretières
- Éliminer le stationnement en façade
- Réaménager les intersections clés (traverses piétonnes sécuritaires etc.)
- Aménager les "entrées principales" fonction de la voie de déviation
- Intégrer réseau cyclable et pédestre au noyau villageois
- Adapter un éclairage à la particularité des tronçons à valoriser
- Intégrer le réseau de VTT et motoneige à la voie de contournement projetée

2 : CADRE BÂTI ET ARCHITECTURE

- Dominance de bâtiments isolés, de petits gabarits, de 1 à 2 étages
- Identification de tronçons particuliers dans le milieu
- Présence de noyaux (regroupement)
- Architecture hétéroclite, disparate
- Architecture du bâtiment mal adapté à certaines activités commerciales
- Manque généralisé d'entretien, vieillissement du bâti
- Grande variété de matériaux dans les compositions de façade, couleurs variées
- Affichage (enseignes) mal adapté au bâtiment (dimensions, localisation)
- Absence de trottoirs à certains endroits
- Présence du stationnement en façade des bâtiments contribuant à éloigner le bâti de la rue
- Lotissement restreint : petite profondeur des terrains

- Reconnaissance de la particularité des tronçons en fonction des caractéristiques du cadre bâti
- Redéfinir, adapter les gabarits aux fonctions souhaitées : dimension bâtiment versus le terrain
- Nettoyer et contrôler l'affichage (réduire le nombre d'enseigne, les dimensions, le type) : possibilité d'élaborer un programme
- Réaménagement des fils électriques (poteaux)
- Développer et mettre en place un programme (outils) visant l'entretien et la mis à jour du cadre bâti... rajeunissement
- Contrôle de l'architecture; utilisation de matériaux de qualité et durables; possibilité de programme d'aide, guide ou PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale)
- Requalifier, redévelopper certains îlots
- Revoir l'aménagement du stationnement en façade... prévoir politique de stationnement

3 : FONCTIONS – USAGES

- Mélange des usages et mixité des fonctions; on retrouve de tout sur certains tronçons
- Concentration d'usages aux intersections clés
- Usage mal défini et manque d'encadrement : usage versus gabarit (petitesse)
- Éparpillement des activités
- Constataction d'une transformation d'un milieu résidentiel en un milieu commercial
- Impacts de la voie de déviation sur le milieu : exerçant une pression sur terrains à proximité

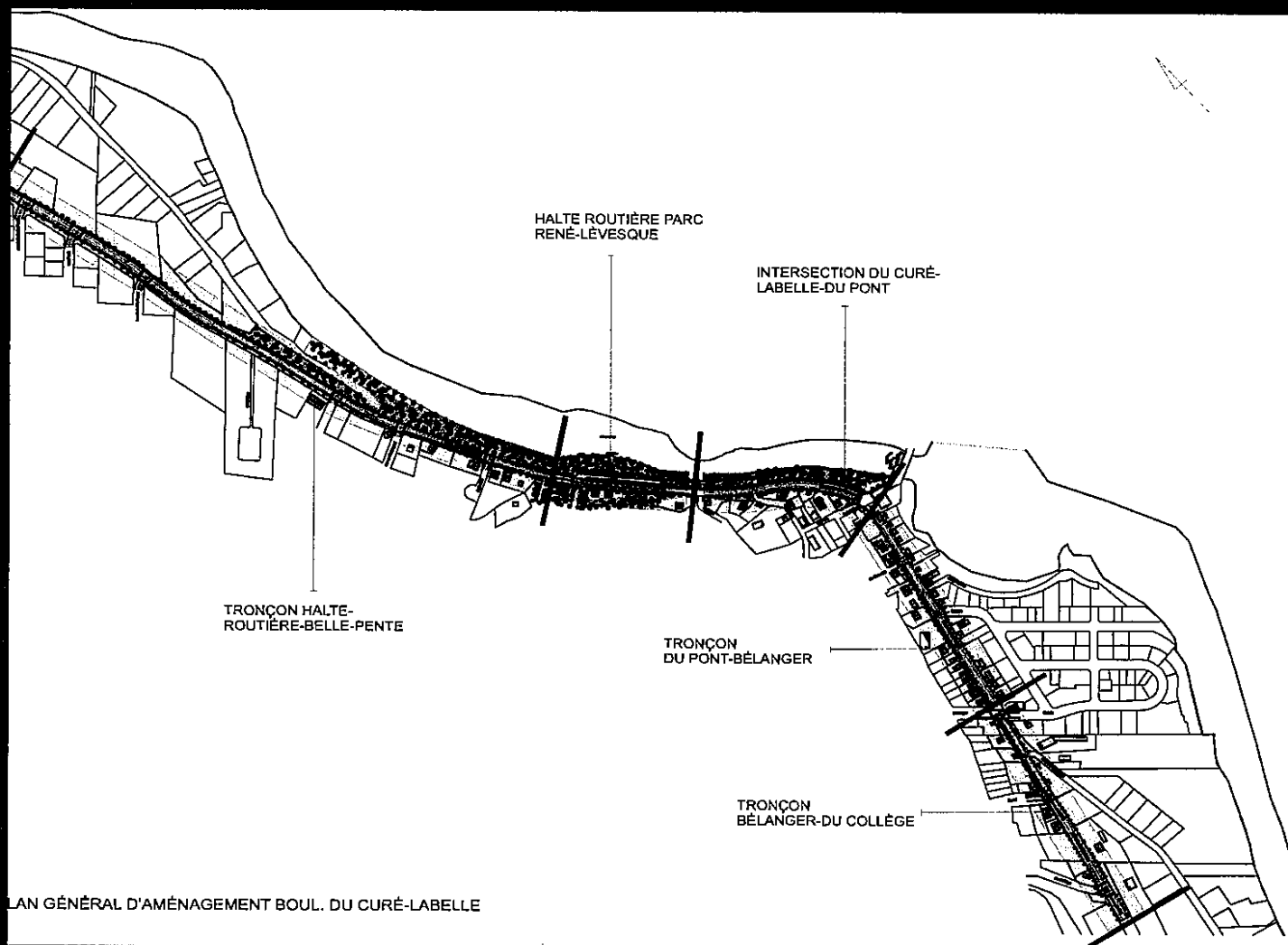
- Contrôler des usages (réglementation)
- Concentrer certains usages
- Encadrer et adapter les types d'usages selon la nature du tronçon à valoriser... (pôle à valoriser... corridor d'activités)
- Développer des usages en fonction de la thématique touristique
- Intégrer l'étude de Demarcon à l'ensemble du projet
- Éviter tout usage en bordure de la future voie de contournement

4 : PAYSAGE

- Présence des fils électriques en façade
- Absence d'aménagement paysager le long de la route
- Absence de définition des principales entrées au secteur
- Paysage villageois non valorisé

- Création d'ambiances en regard de la valorisation des tronçons
- Réaménager le réseau de fils électriques (poteaux)
- Nettoyer et contrôler l'affichage
- Redéfinir et aménager des "entrées principales" au secteur
- Favoriser la plantation d'arbres et l'aménagement de bandes paysagères
- Intégrer le mobilier urbain au noyau villageois
- Améliorer le paysage villageois, champêtre (plantations, arbres, arbustes, fleurs etc.)

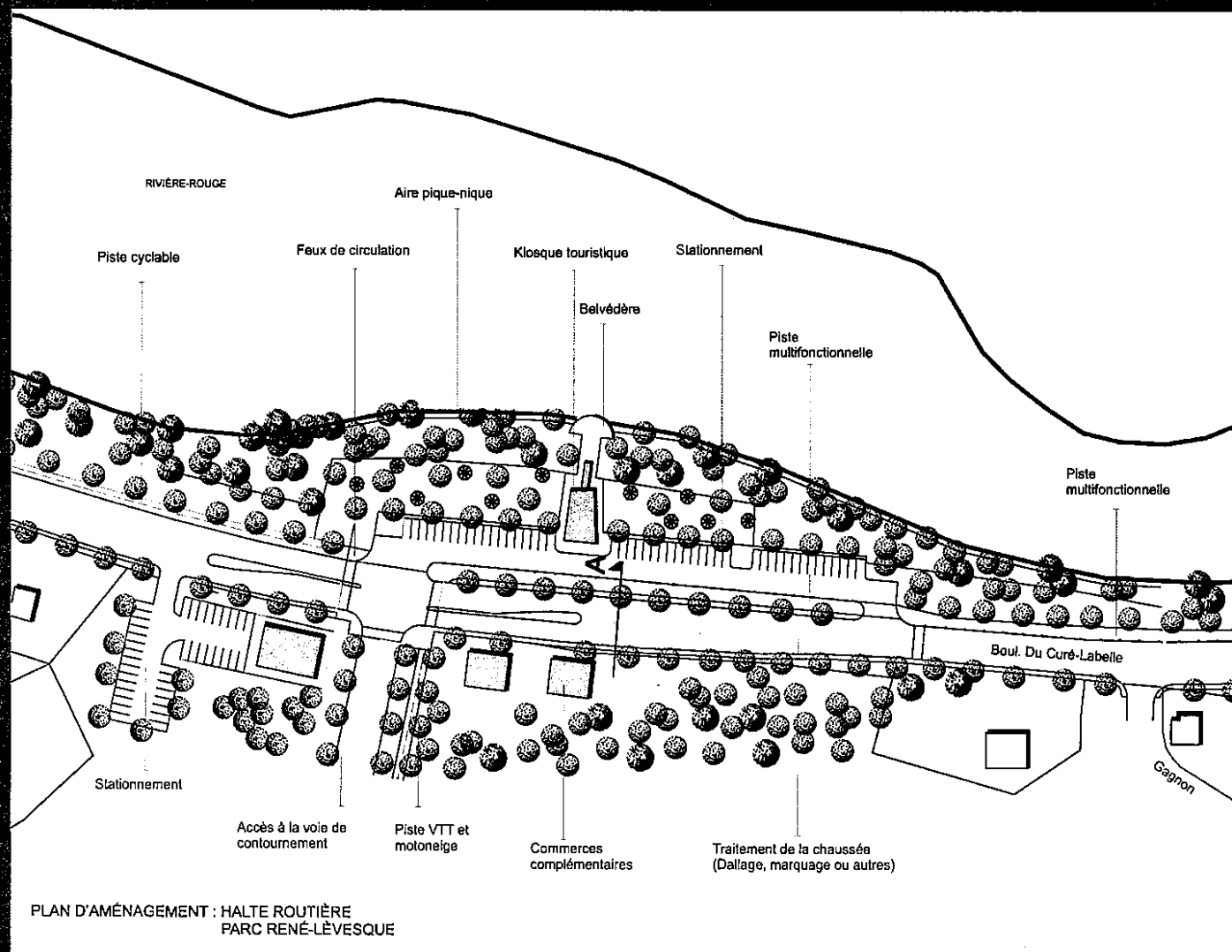
■ PLAN D'AMÉNAGEMENT



■ PLAN D'AMÉNAGEMENT

- Le plan d'aménagement traduit les interventions à faire sur le domaine public pour chaque tronçon sur le boulevard du Curé-Labelle. L'ensemble totalise environ 2,7km de réseau routier.
- tronçon Bélanger/du Collège: 0,49km
- tronçon Bélanger/du Pont: 0,51km
- tronçon intersection du Pont/Halte : 0,39km
- Halte routière/parc René-Lévesque : 0,18km
- tronçon Halte/rue de la Belle-Pente: 1,22km

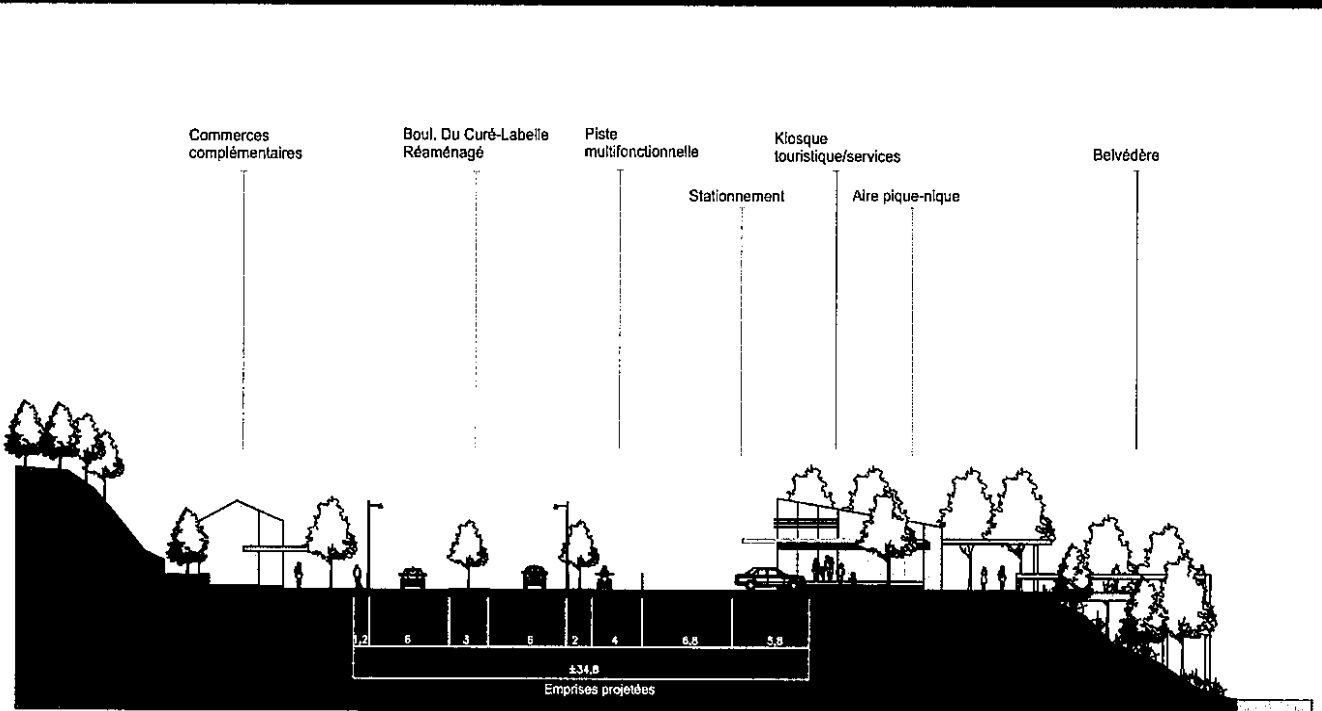
■ HALTE-ROUTIÈRE / PARC RENÉ-LEVESQUE



■ AMÉNAGEMENT:

- pièce principale du corridor touristique : accueil
- réaménagement de la halte et du parc : implantation d'un kiosque avec services appropriés, aménagement d'un belvédère, réaménagement de l'aire de stationnement (± 45 places), réaménagement de l'aire de pique-nique
- aménagement de l'intersection: reconfiguration, traverse pour VTT etc., marquage au sol et traitement, éclairage particulier
- aménagement d'une piste multifonctionnelle (VTT etc.)
- implantation de commerces complémentaires dans la partie ouest du boul. Curé-Labelle, aménagement d'un trottoir
- implantation d'un commerce avec aire de stationnement (± 40 places); possibilité d'aménager une aire pour VR
- favoriser la plantation d'arbres le long du boulevard

■ COUPE SCHÉMATIQUE A

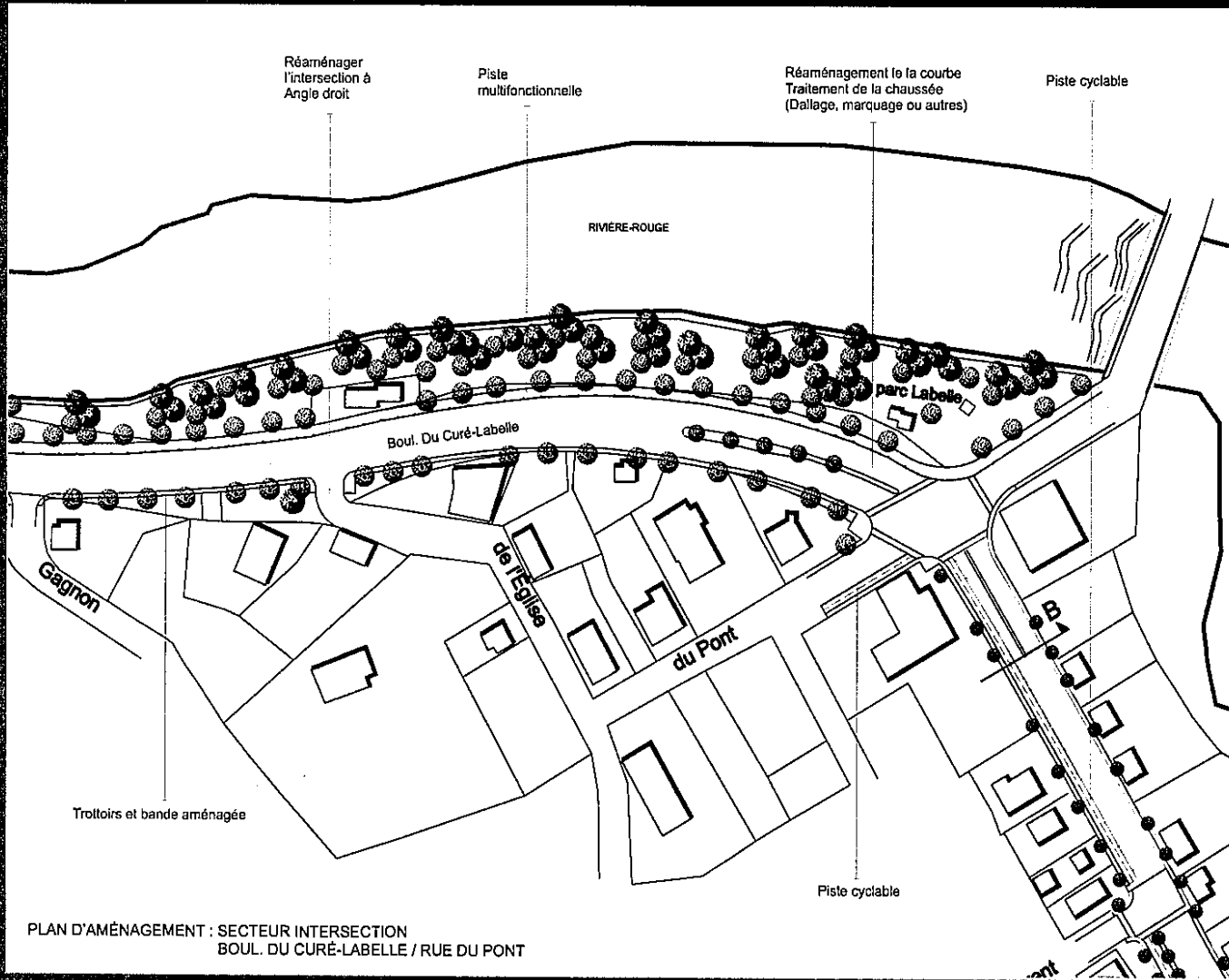


COUPE SCHÉMATIQUE : A / EMPRISES PROJETÉES

- **AMÉNAGEMENT:**
- réaménagement des emprises du boulevard: une voie de circulation dans chaque sens, ajout d'un terre-plein, aménagement d'une piste pour VTT etc.



■ HALTE / INTERSECTION DU PONT



■ AMÉNAGEMENT:

- aménagement du corridor touristique : reconfiguration du boulevard , aménagement d'une piste multifonctionnelle (VTT etc.) à même la chaussée
- reconfiguration de l'intersection de la rue de l'Église (angle droit); aménagement d'espace vert
- aménagement d'un trottoir du côté ouest du boulevard
- redéfinir et réaménager les entrées charretières
- pourvoir le corridor d'un éclairage d'ambiance propice au caractère villageois (éviter lampadaire autoroutier)
- reconfigurer la courbe du boulevard près de l'intersection de la rue du Pont : 1 voie de circulation dans chaque sens
- favoriser la plantation d'arbres le long du boulevard

■ PISTE MULTIFONCTIONNELLE

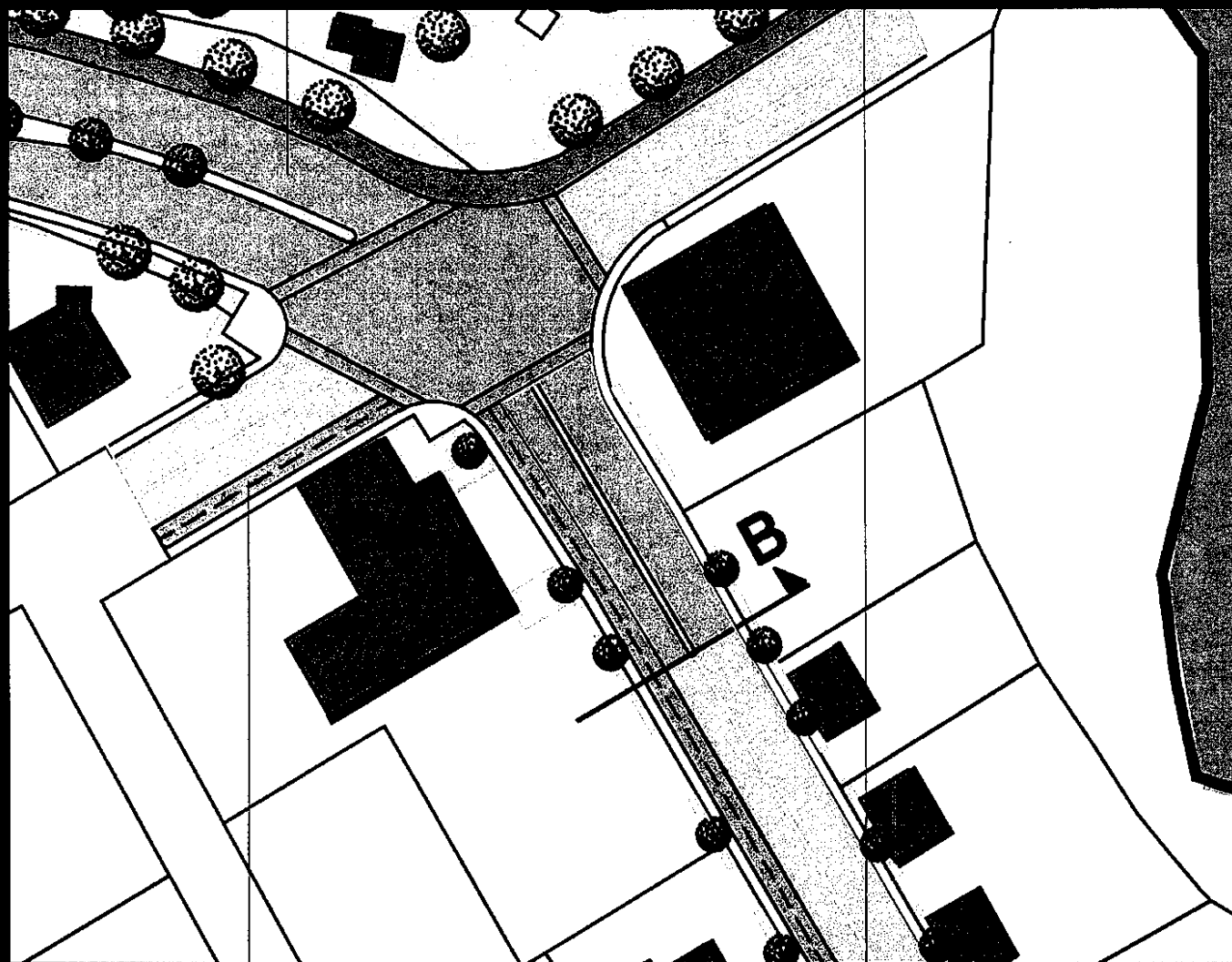


PERSPECTIVE D'AMBIANCE :
PISTE MULTIFONCTIONNELLE

■ AMÉNAGEMENT:

- aménagement du corridor touristique :
reconfiguration du boulevard de manière à aménager une piste ($\pm 3,5m$) multifonctionnelle (VTT etc.) à même la chaussée, baliser la piste à l'aide de bollards

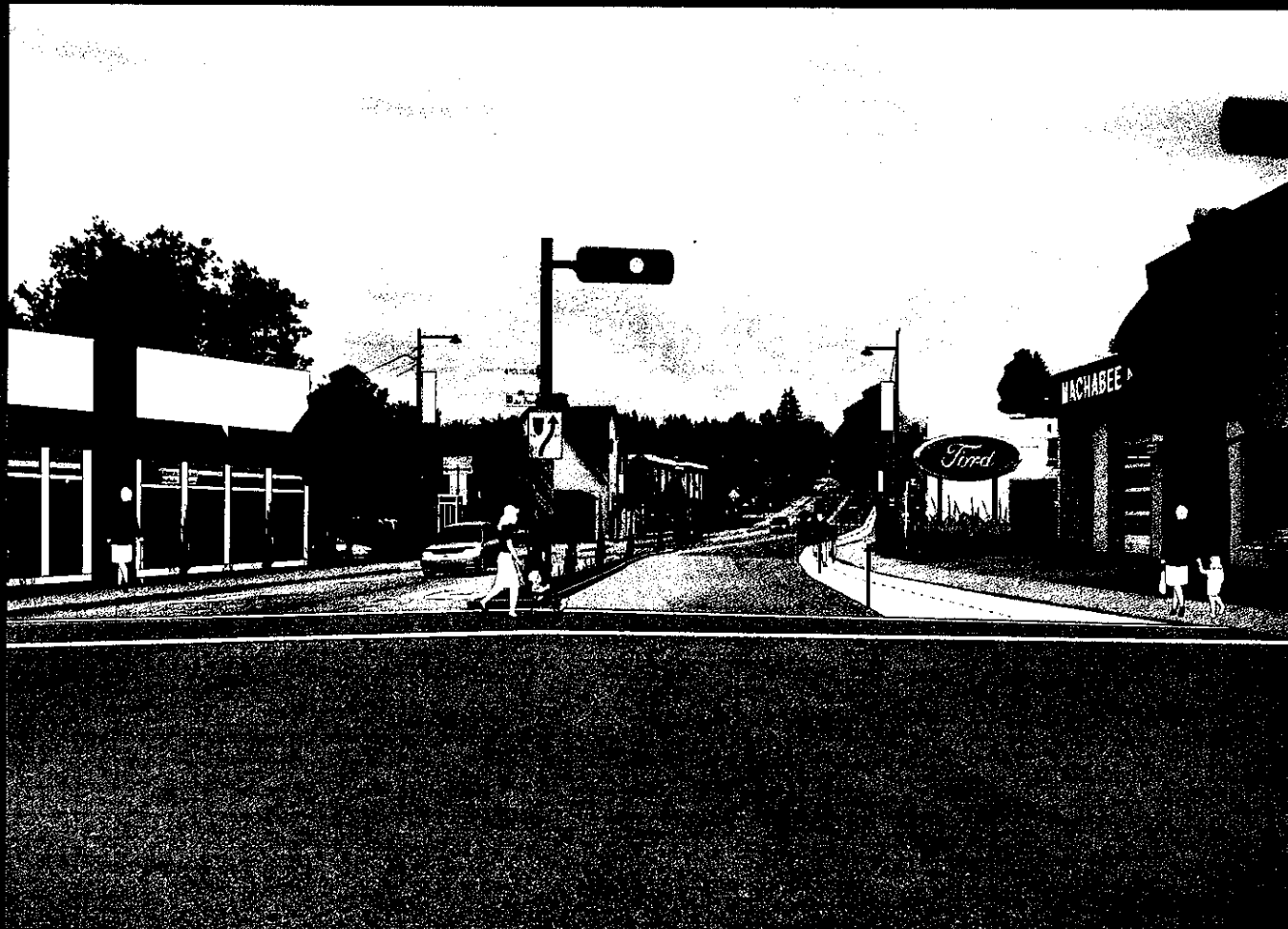
■ L'INTERSECTION DU PONT / CURÉ-LABELLE



■ AMÉNAGEMENT:

- aménagement du corridor touristique : reconfiguration du boulevard , aménagement d'une piste multifonctionnelle (VTT etc.) à même la chaussée
- reconfiguration de la géométrie de l'intersection ainsi que la courbe, une voie de circulation dans chaque sens
- redéfinir et réaménager les entrées charretières
- pourvoir le corridor d'un éclairage d'ambiance propice au caractère villageois (éviter lampadaire autoroutier)
- aménager traverses pour les piétons
- marquage ou traitement de sol particulier à l'intersection permettant de rendre le secteur plus sécuritaire
- intégrer le réseau de piste cyclable projeté au réaménagement de l'intersection
- favoriser le traitement architectural des bâtiment situés à proximité
- favoriser la plantation d'arbres le long du boulevard

■ PERSPECTIVE D'AMBIANCE / DU PONT

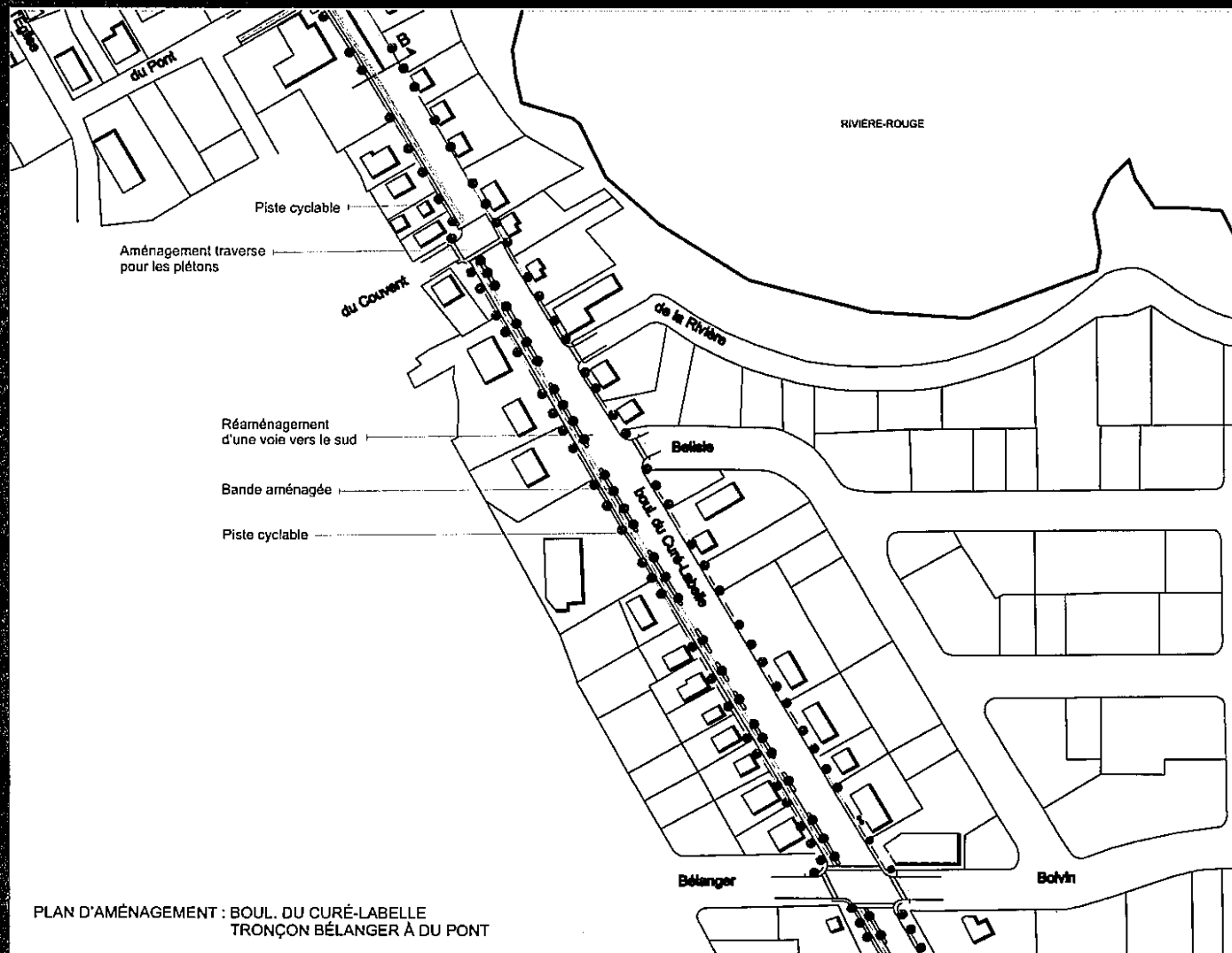


■ AMÉNAGEMENT:

- aménagement visant à valoriser le paysage villageois à court et à moyen terme



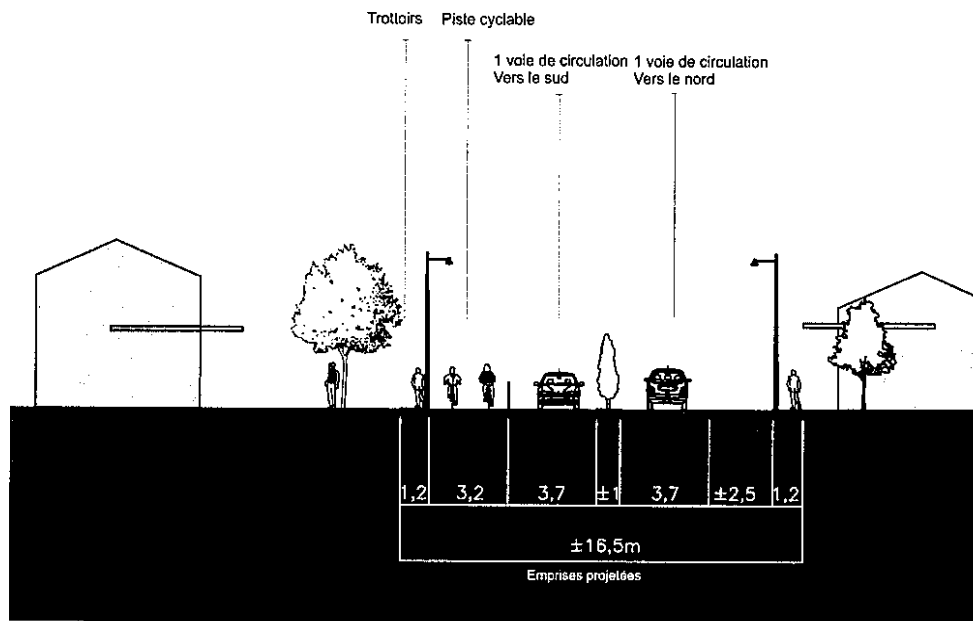
■ TRONÇON DU PONT / BÉLANGER



■ AMÉNAGEMENT:

- aménagement d'une piste cyclable (3,2m) à même la chaussée avec ou sans bande séparatrice (portion de la rue du Couvent vers la rue du Pont)
- redéfinir et réaménager les entrées charretières
- pourvoir le boulevard d'un éclairage d'ambiance propice au caractère villageois : lampadaires sur poteau d'acier ou de béton ; réaménagement des poteaux électriques (moyen terme)
- traitement particulier (marquage) des intersections
- favoriser l'aménagement d'une bande avec plantations d'arbres le long du boulevard

■ COUPE SCHÉMATIQUE B

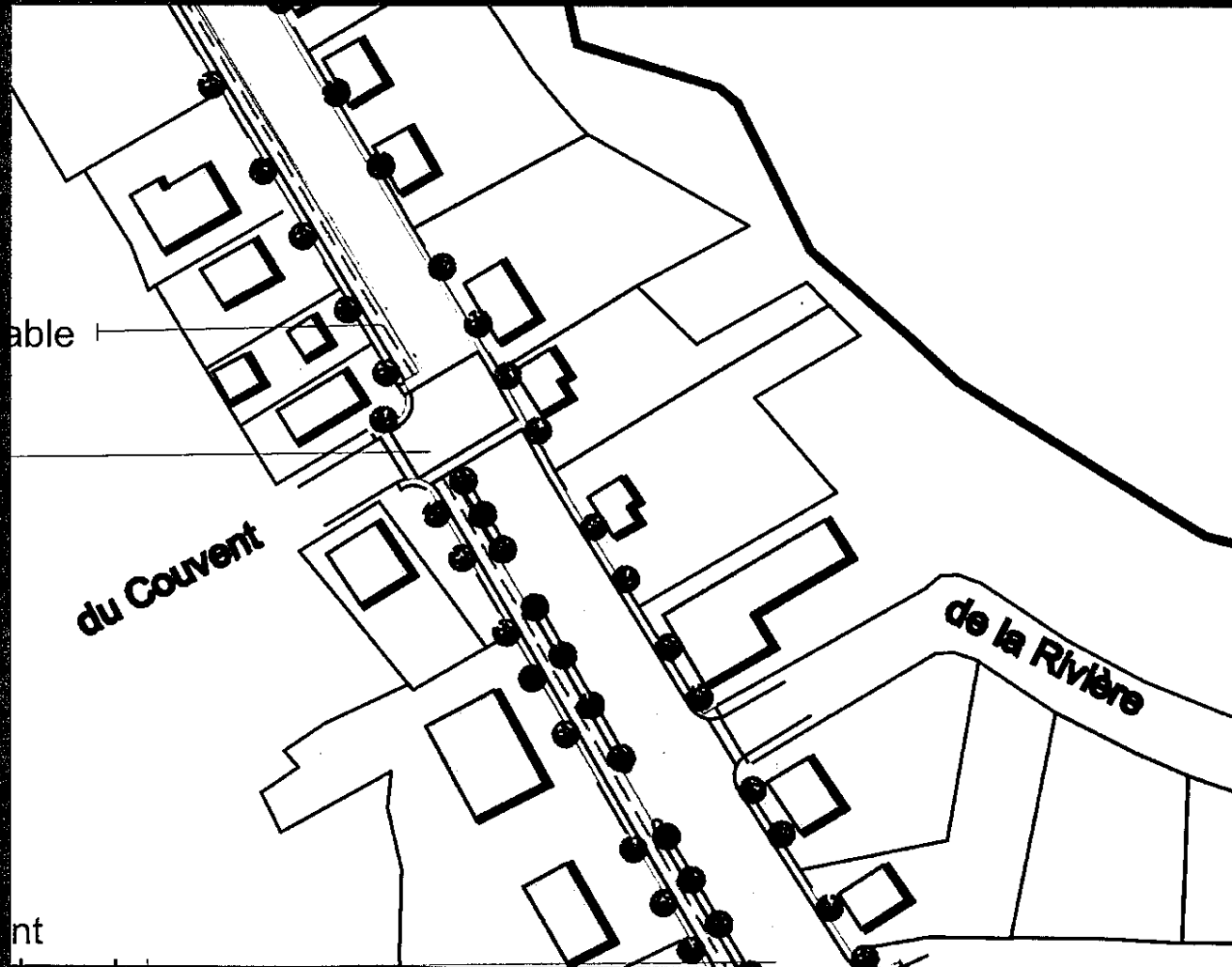


COUPE SCHÉMATIQUE : B / EMPRISES PROJETÉES

■ AMÉNAGEMENT:

- réaménagement des emprises du boulevard: une voie de circulation dans chaque sens, ajout d'une piste cyclable du côté ouest du boulevard

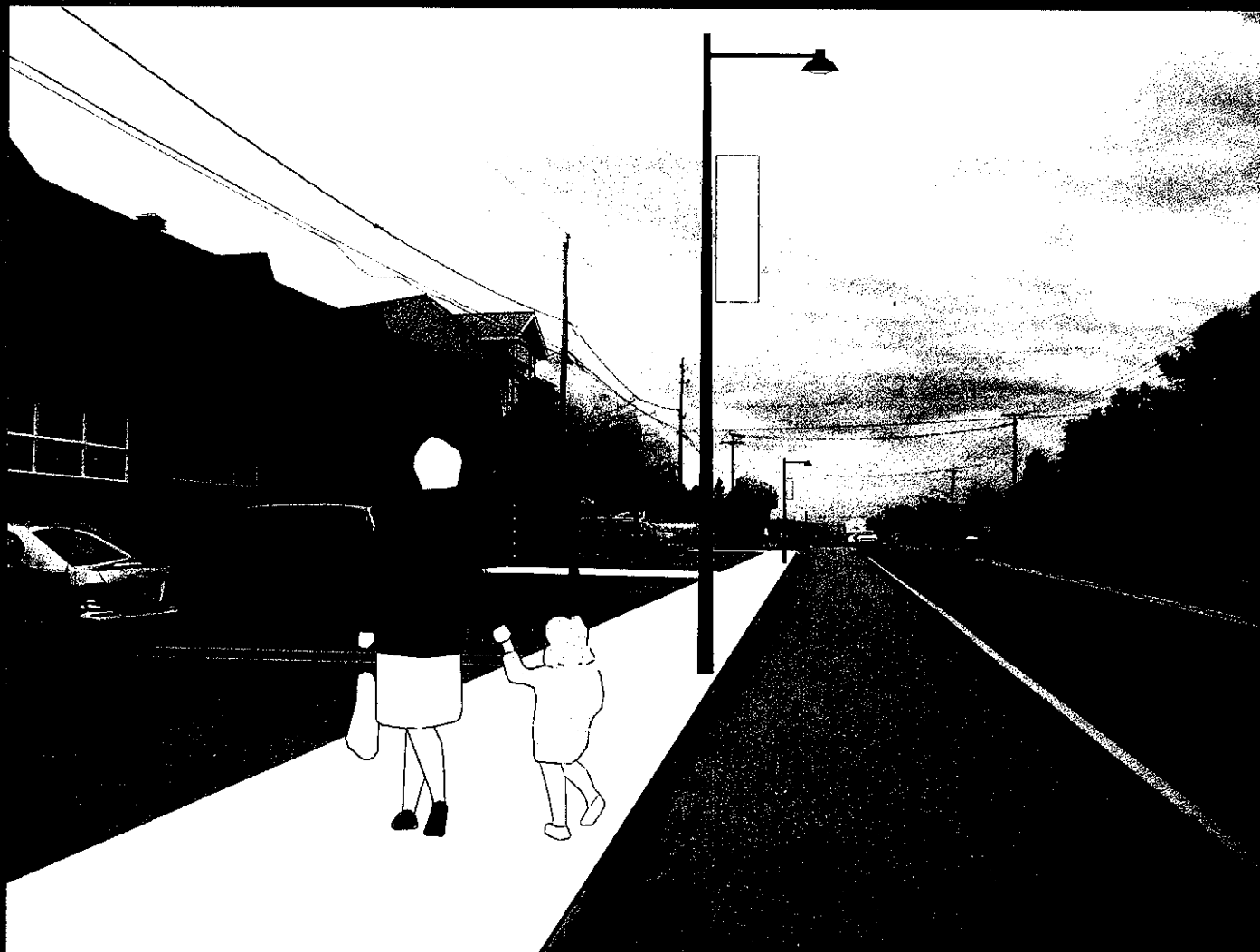
■ INTERSECTION RUE DU COUVENT



■ AMÉNAGEMENT:

- aménagement d'une piste cyclable (3,2m) à même la chaussée avec ou sans bande séparatrice (portion de la rue du Couvent vers la rue du Pont)
- recadrer le boulevard à une voie de circulation dans chaque sens
- redéfinir et réaménager les entrées charretières
- pourvoir le boulevard d'un éclairage d'ambiance propice au caractère villageois : lampadaires sur poteau d'acier ou de béton ; réaménagement des poteaux électriques (moyen terme)
- traitement particulier (marquage) des intersections
- favoriser l'aménagement d'une bande avec plantations d'arbres le long du boulevard

■ PERSPECTIVE D'AMBIANCE/ STATIONNEMENT

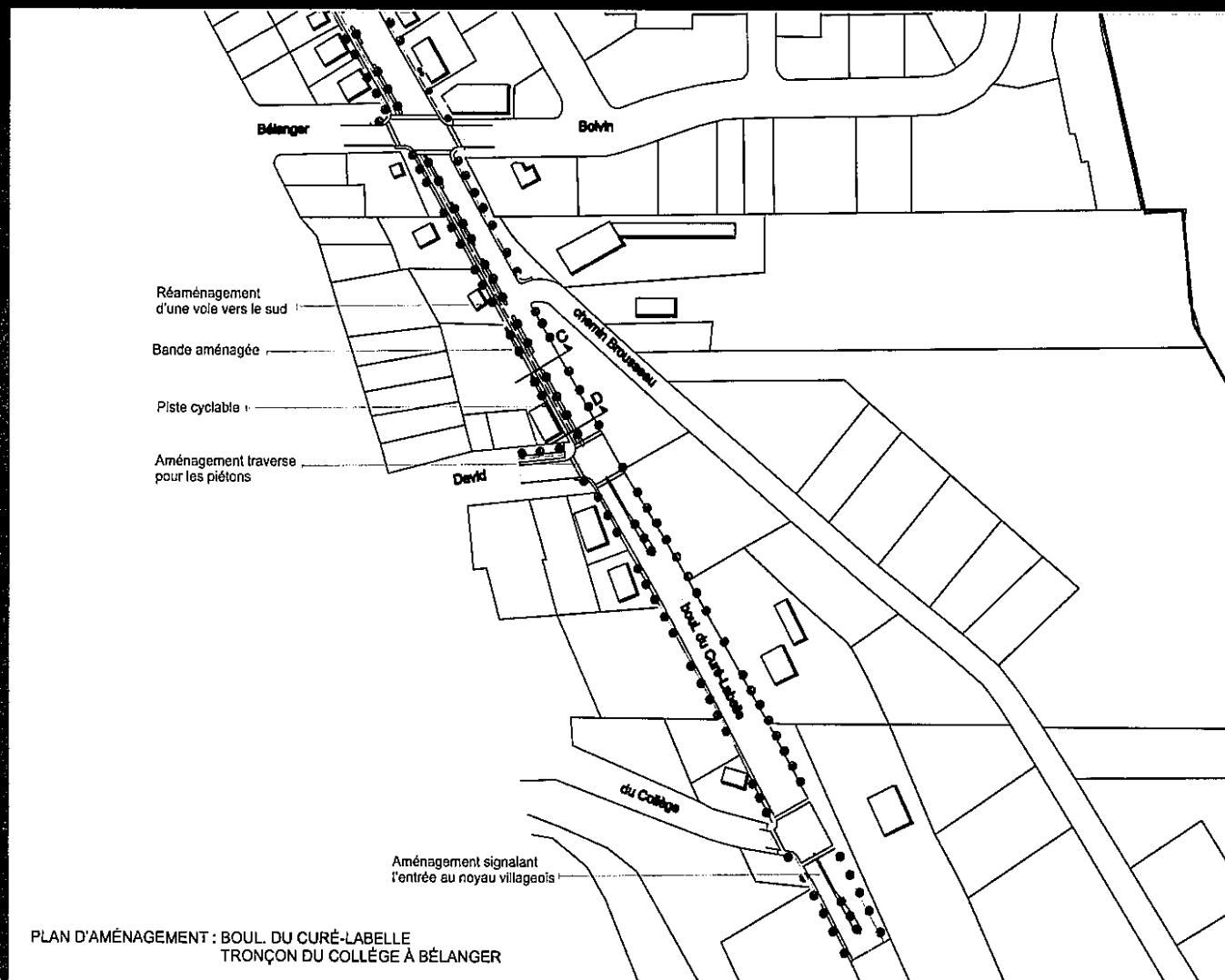


■ AMÉNAGEMENT:

- aménagement visant à valoriser le paysage et à définir l'axe du boulevard par l'ajout d'un trottoir



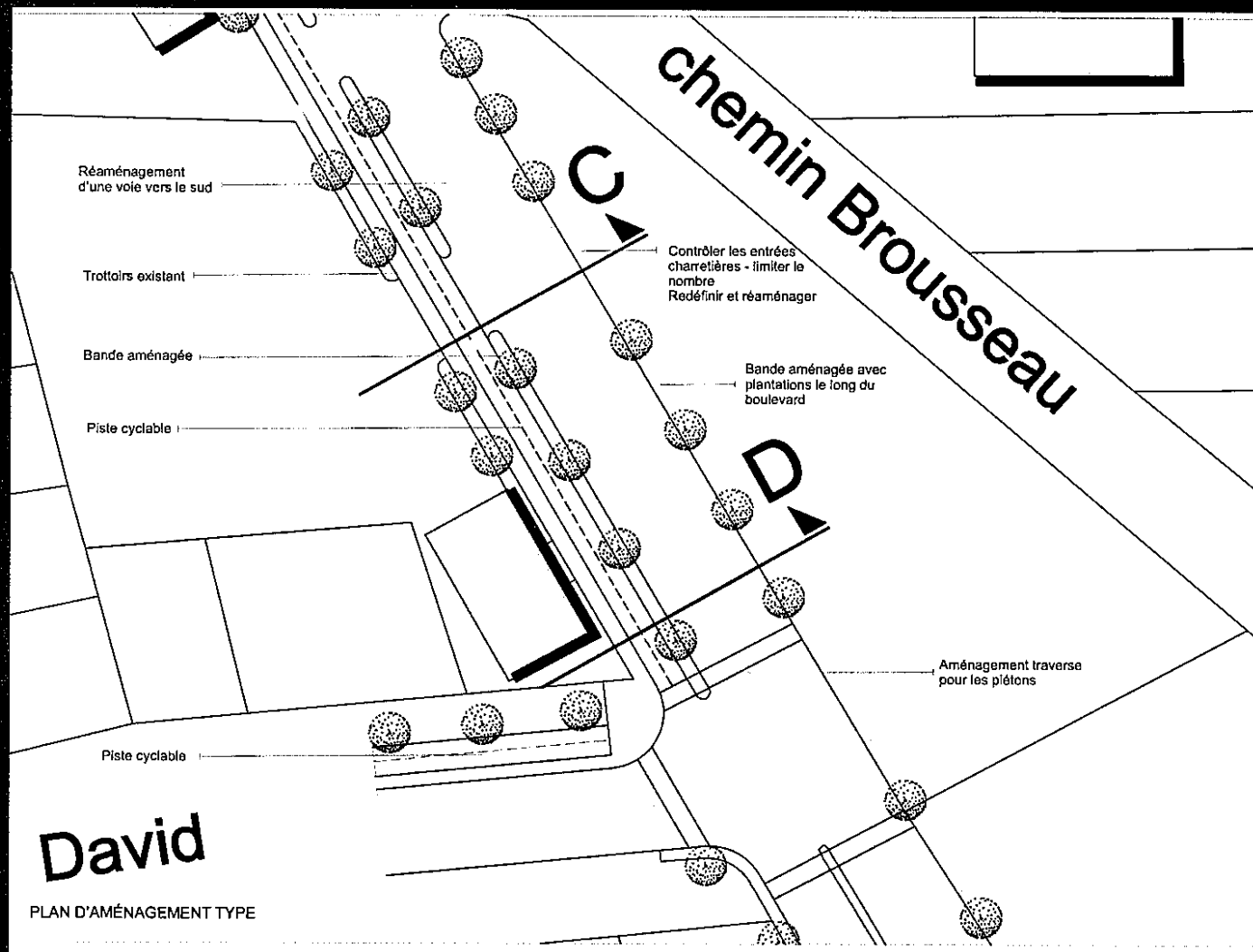
■ TRONÇON BÉLANGER / DU COLLÈGE



■ AMÉNAGEMENT:

- aménagement d'une piste cyclable (3,2m) avec bande séparatrice à même la deuxième voie de circulation donnant vers le sud
- redéfinir et réaménager les entrées charretières
- pourvoir le boulevard d'un éclairage d'ambiance propice au caractère villageois : lampadaires sur poteau d'acier ou de béton ; réaménagement des poteaux électriques (moyen terme)
- traitement particulier (marquage) des intersections
- favoriser l'aménagement d'une bande avec plantations d'arbres le long du boulevard

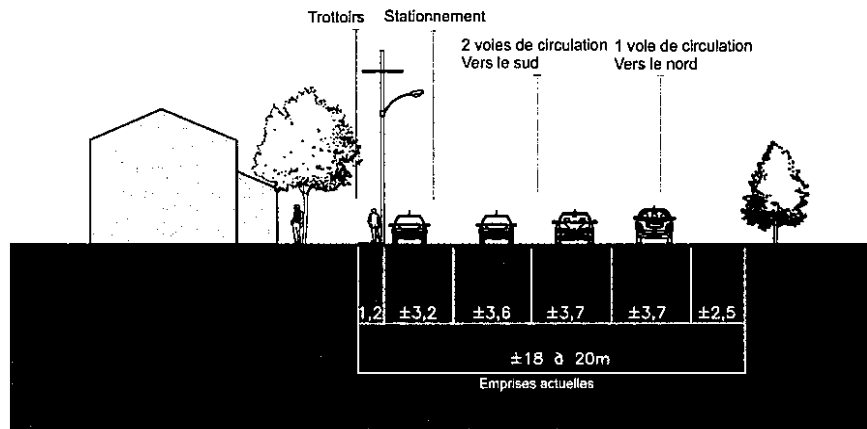
■ INTERSECTION RUE DAVID



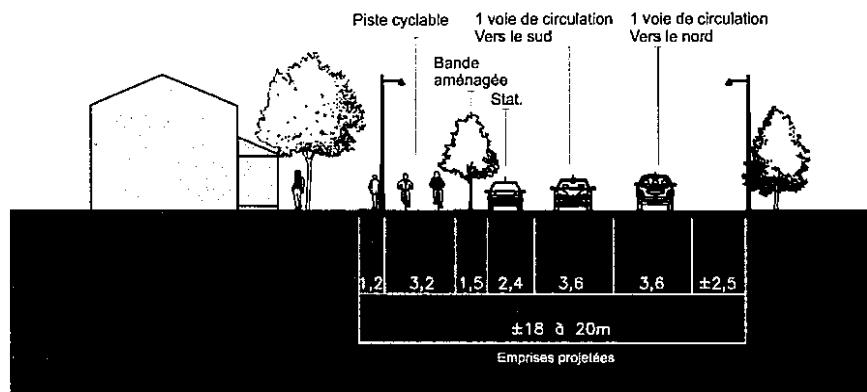
■ AMÉNAGEMENT:

- aménagement d'une piste cyclable (3,2m) avec bande séparatrice à même la deuxième voie de circulation donnant vers le sud
- redéfinir et réaménager les entrées charretières
- pourvoir le boulevard d'un éclairage d'ambiance propice au caractère villageois : lampadaires sur poteau d'acier ou de béton ; réaménagement des poteaux électriques (moyen terme)
- traitement particulier (marquage) des intersections
- favoriser l'aménagement d'une bande avec plantations d'arbres le long du boulevard

■ COUPES SCHÉMATIQUES C & D



COUPE SCHÉMATIQUE : C / EMPRISES ACTUELLES



COUPE SCHÉMATIQUE : D / EMPRISES PROJETÉES

■ AMÉNAGEMENT:

- réaménagement des emprises du boulevard: une voie de circulation dans chaque sens, ajout d'une piste cyclable du côté ouest du boulevard

▪ PERSPECTIVE D'AMBIANCE / PISTE CYCLABLE

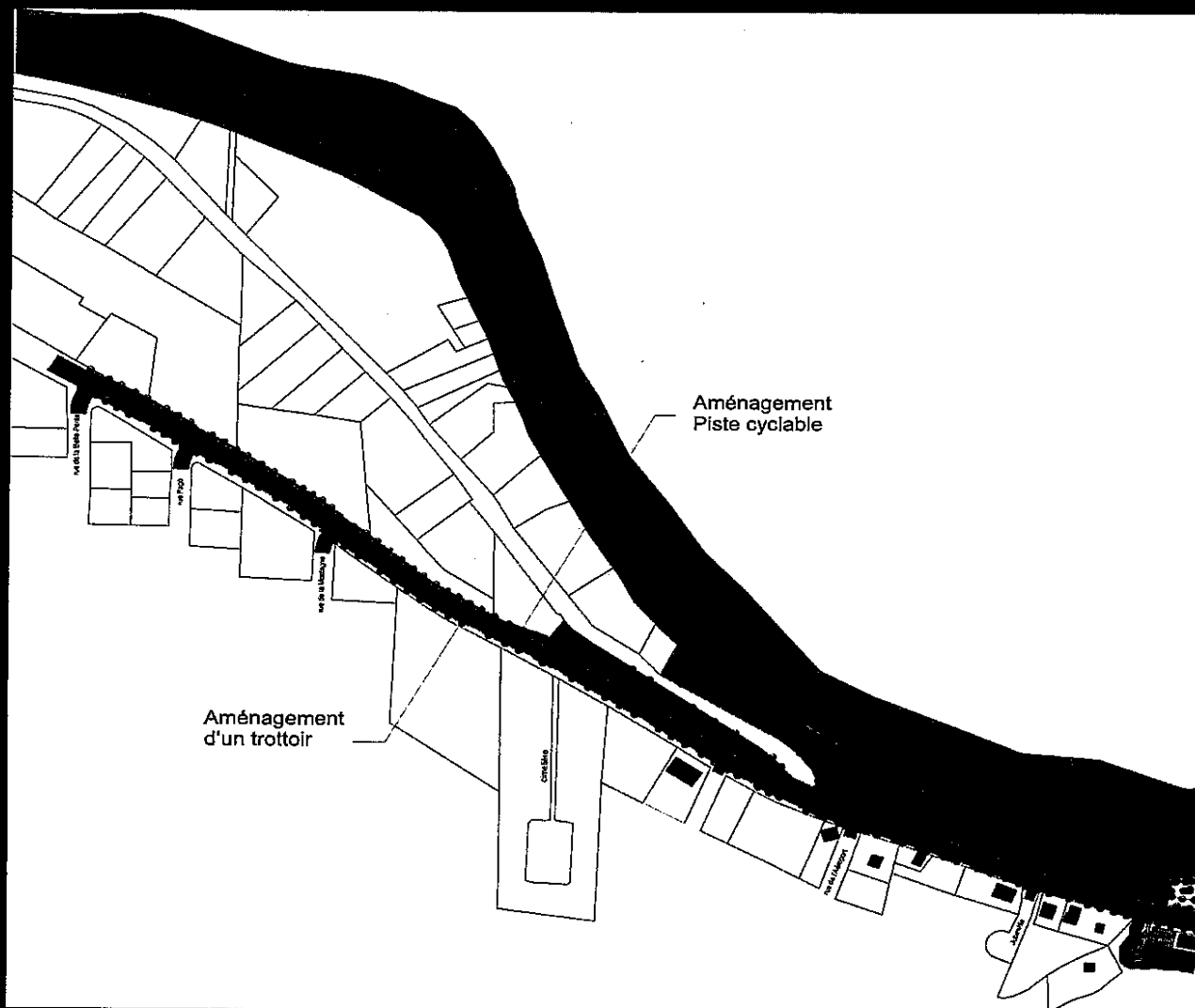


▪ AMÉNAGEMENT:

- aménagement visant à valoriser l'aménagement d'une piste cyclable ainsi que le cadre bâti et le paysage



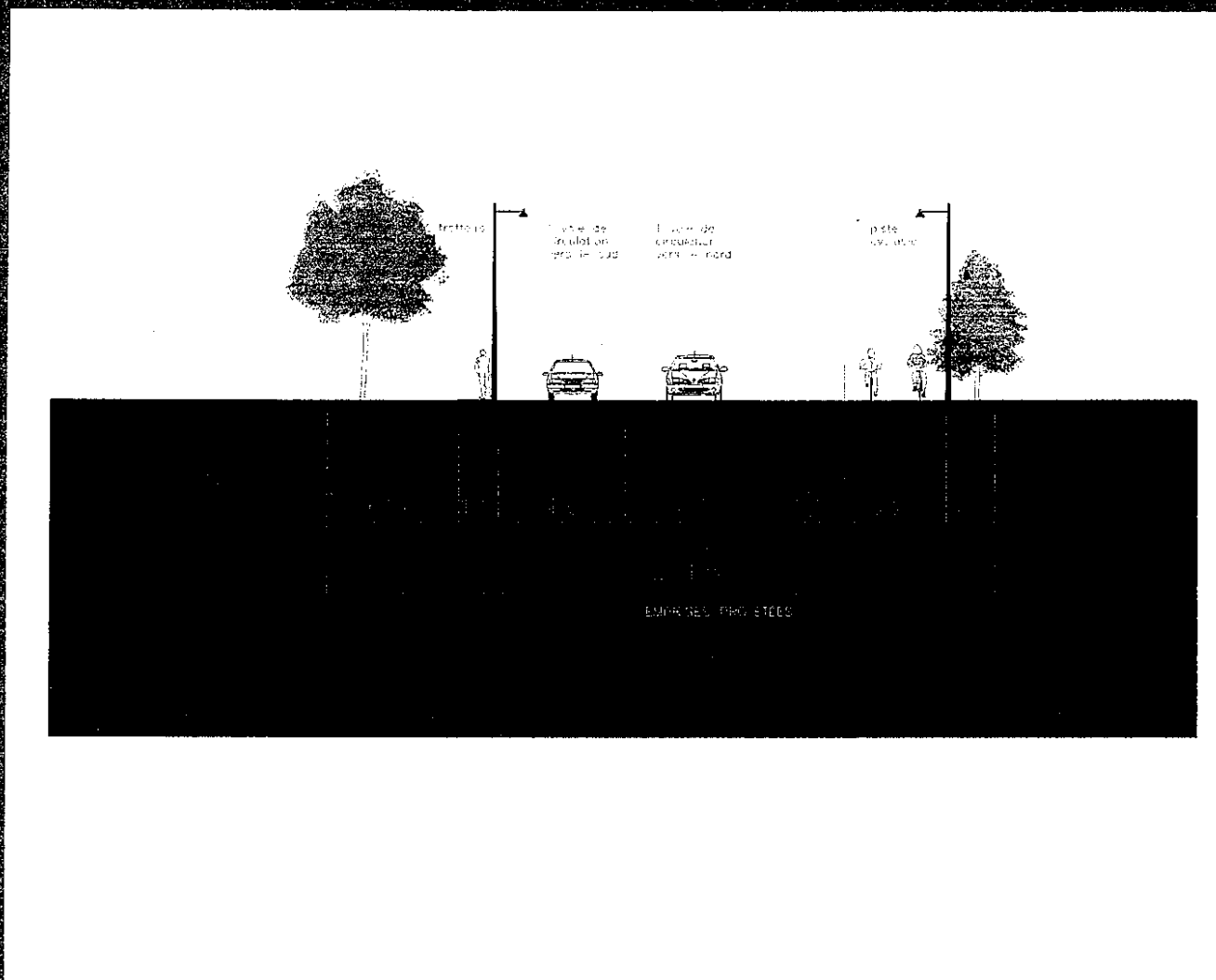
▪ TRONÇON HALTE / RUE BELLE-PENTE



▪ AMÉNAGEMENT:

- aménagement d'une piste cyclable de 3,2m de largeur à même la chaussée du côté est du boulevard
- réaménagement des emprises
- aménagement d'un trottoirs sur le côté ouest du boulevard
- réaménagement des entrées charretières
- aménagement d'une bande gazonnée avec plantation le long du boulevard

▪ COUPE SCHÉMATIQUE E

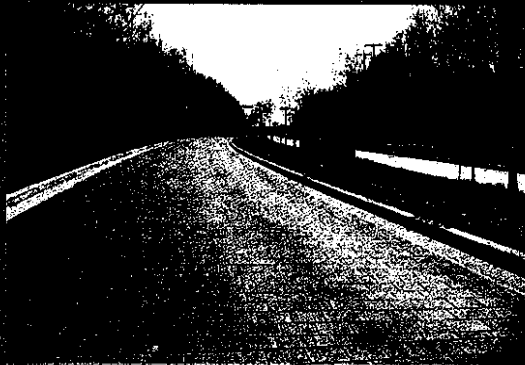


▪ AMÉNAGEMENT:

- réaménagement des emprises du boulevard: une voie de circulation dans chaque sens, ajout d'une piste cyclable du côté est du boulevard

■ EXEMPLES D'AMÉNAGEMENT

TRAITEMENT DE SOL



Portion d'un boulevard en dallage



Élargissement d'un trottoir / dallage piéton et stationnement



Marquage d'une piste cyclable



Traitement d'une piste multifonctionnelle



EXEMPLES D'AMÉNAGEMENT

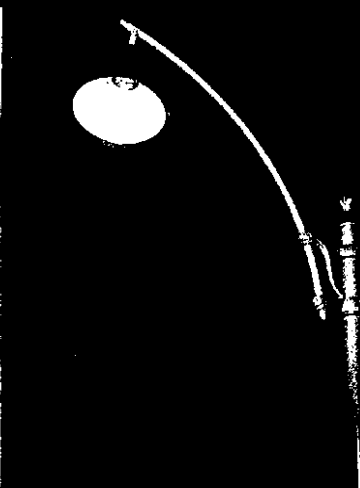
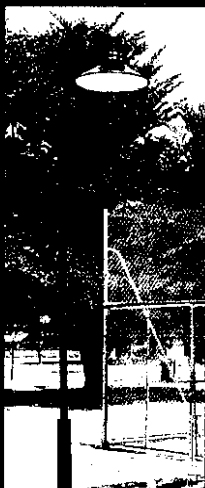
MOBILIER



bancs



poubelle



lampadaires



Bollards rigide, flexible

EXEMPLES D'AMÉNAGEMENT

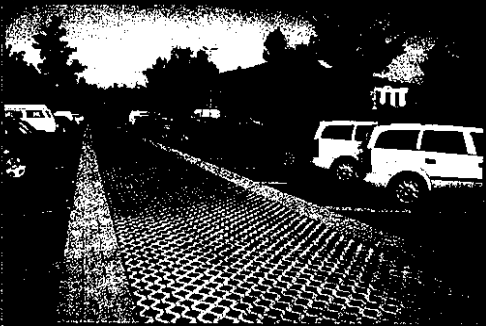


Traitement d'intersections



Aménagement et marquage d'une intersection

Marquage passage piétonnier



Traitement d'un stationnement "vert"



Traitement d'un passage piétonnier



AFFICHAGE AUX ENTRÉES

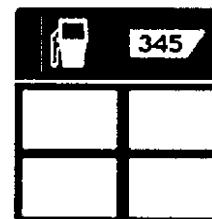
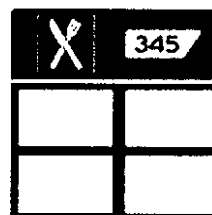


05-07-10:02:50AM



Exemples de panneaux utilisés par le MTQ identifiant les lieux et éléments significatifs retrouvés à proximité

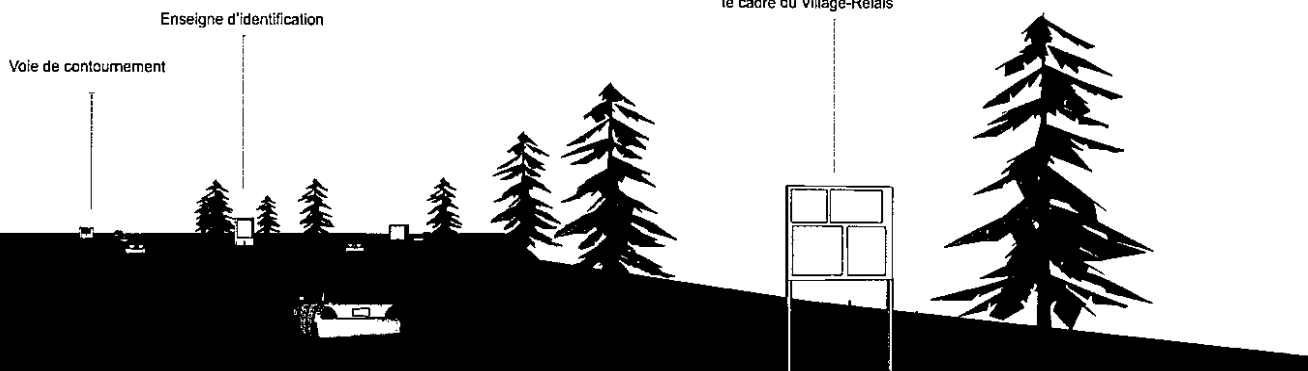
Exemples de panneaux utilisés par le MTQ identifiant les services que l'on retrouve dans la municipalité



AMÉNAGEMENT:

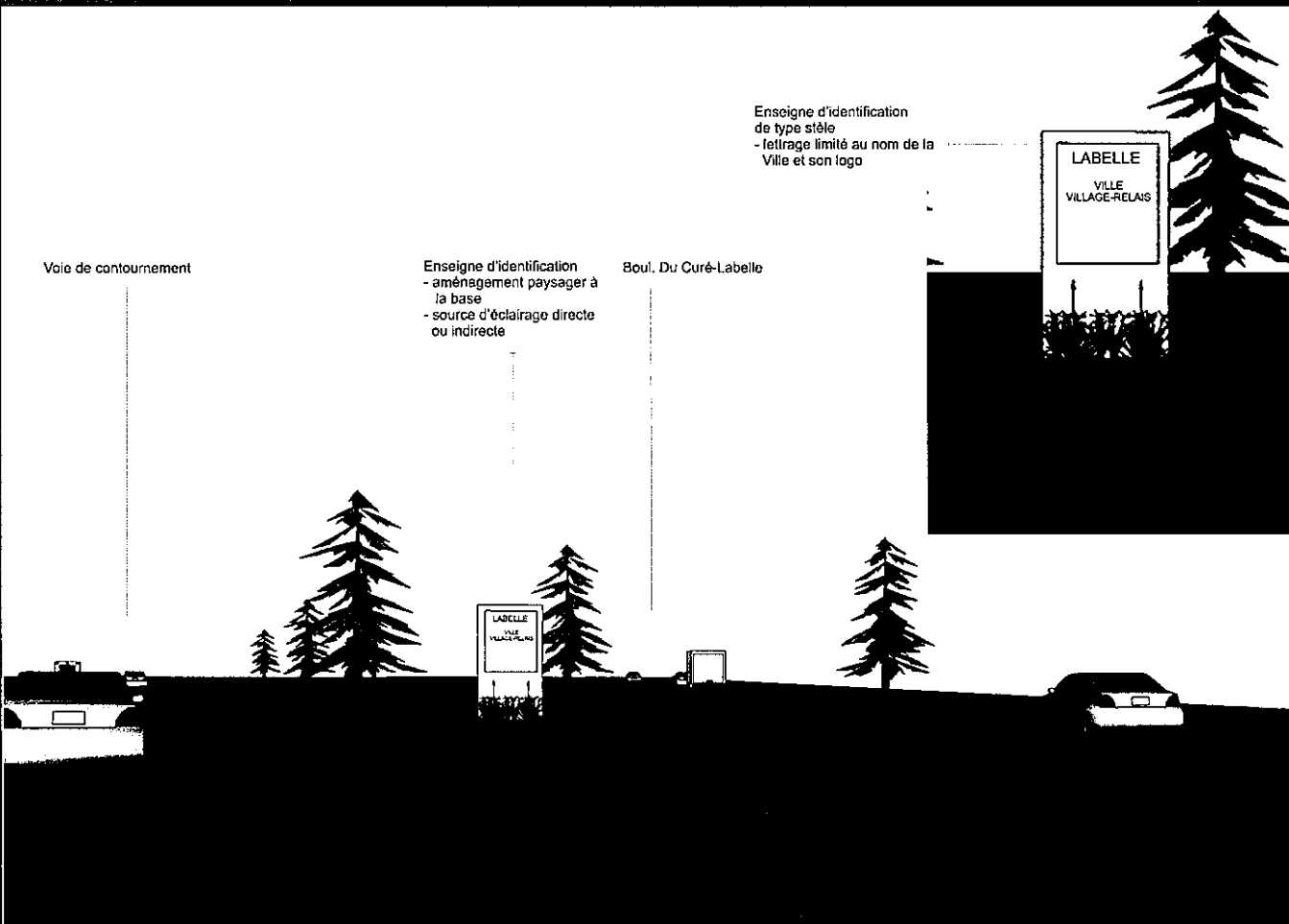
- Aux entrées de la ville favoriser les panneaux d'information du MTQ utilisés sur le réseau routier significatif de la province
- éviter l'implantation de panneaux du type réclame publicitaire

Panneau d'information (MTQ)
- Limiter aux services définis dans le cadre du Village-Relais



AFFICHAGE À L'ENTRÉE SUD : PANNEAU D'INFORMATION

■ AFFICHAGE AUX ENTRÉES

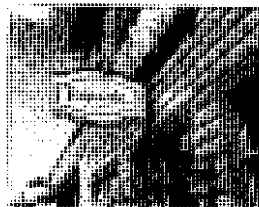


■ AMÉNAGEMENT:

- Aux entrées de la ville favoriser un panneau d'identification de type stèle, avec aménagement à la base renfermant le nom de la ville, son logo et la mention de Ville Village-Relais
- éviter l'implantation de panneaux du type réclame publicitaire

AFFICHAGE À L'ENTRÉE SUD : ENSEIGNE D'IDENTIFICATION

■ EXEMPLES D’AFFICHAGE



À FAVORISER



À ÉVITER

L'affichage est considéré comme une composante architecturale du bâtiment. Les dimensions, la localisation, le design, la couleur ainsi que l'éclairage de l'enseigne s'harmonisent au style et à l'architecture du bâtiment.

Le nombre de couleurs sur une même enseigne est limité, et les couleurs fluorescentes sont évitées;

Les enseignes sont sur poteau ou sur socle, ou apposées à plat ou en saillie sous le niveau inférieur des fenêtres du premier étage du bâtiment;

La base des enseignes sur poteau ou sur socle est pourvue d'un aménagement paysager permettant de la dissimuler et de contribuer à la mise en valeur du projet.



À FAVORISER

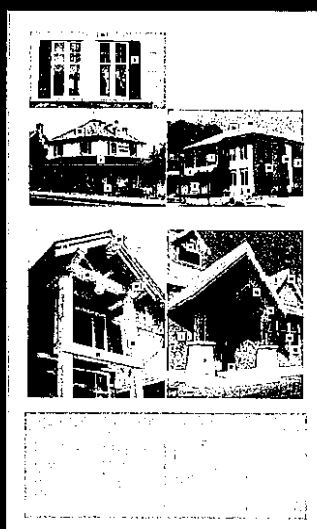
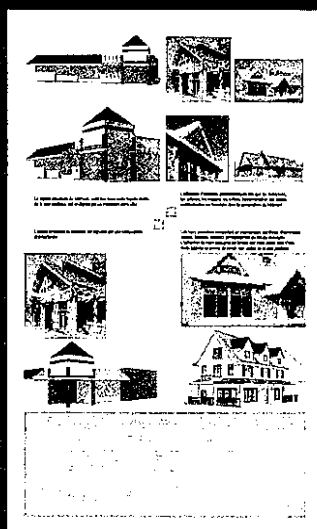
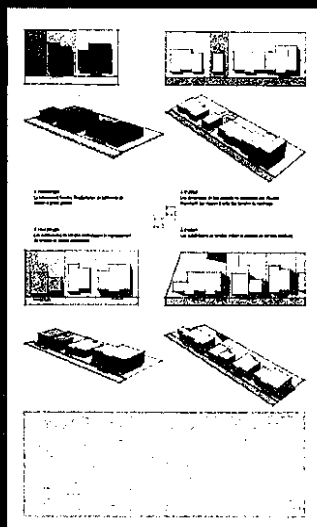
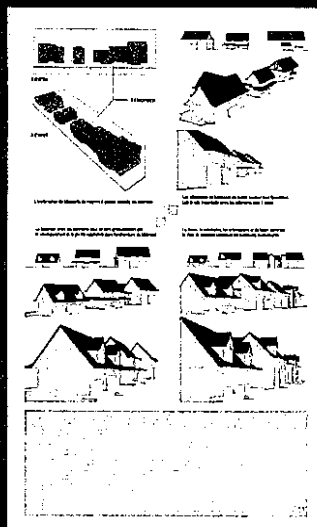


À ÉVITER

■ AMÉNAGEMENT:

- Dans le noyau villageois favoriser un affichage compatible à l'esprit villageois : enseigne projetante, enseigne murale, enseigne basse sur poteau avec aménagement paysager
- favoriser un affichage qui s'harmonise à l'architecture du bâtiment

■ EXEMPLE DE PIIA



■ RÉGLEMENTATION:

- À titre d'exemple, nous illustrons quelques pages traduisant les principes (objectifs et critères) mis en place dans le cadre d'un règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

■ COÛTS D'AMÉNAGEMENT



	COÛTS	+ HONORAIRES (15%)	+ CONTINGENCES (20%)
■ AMÉNAGEMENT HALTE / PARC RENÉ-LÉVEQUES	1 275 000\$	1 466 250\$	1 759 500\$
■ AMÉNAGEMENT TRONÇON HALTE / DU PONT	980 000\$	1 127 000\$	1 352 400\$
■ AMÉNAGEMENT TRONÇON DU PONT / BÉLANGER	685 000\$	787 750\$	945 300\$
■ AMÉNAGEMENT TRONÇON BÉLANGER / DU COLLÈGE	700 000\$	805 000\$	966 000\$
■ AMÉNAGEMENT TRONÇON HALTE / DE LA BELLE-PENTE	1 000 000\$	1 150 000\$	1 380 000\$
■ AFFICHAGE ENTRÉES DE VILLE	95 000\$	109 250\$	131 100\$
■ TOTAL	4 735 000\$	5 445 250\$	6 534 300\$

■ estimé préliminaire de catégorie D

■ sont exclus : coûts décontamination, d'acquisition, d'opération cadastrale, études des sols,
coûts reliés à l'Hydro-Québec

STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE



- APPROBATION DU PROGRAMME DE REVITALISATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
- APPROBATION DU PROGRAMME PAR LA MRC
- MISE SUR PIEDS D'UN COMITÉ (ÉLUS ET FONCTIONNAIRES) RESPONSABLE DU PROGRAMME
- CONSULTATION AUPRÈS DES PARTENAIRES (CITOYENS, ORGANISMES, ETC.)
- MANDAT POUR ENTREPRENDRE LES REPRÉSENTATIONS ET NÉGOCIATIONS AUPRÈS DU MTQ
- PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LE MTQ (CONDITIONS, MONTANTS \$ ETC.)
- CESSION À LA VILLE DES PROPRIÉTÉS PAR LE MTQ
- MISE EN PLACE DU CADRE LÉGAL (RÈGLEMENTS D'URBANISME, ETC.)
- ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS D'INTERVENTIONS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
- MANDAT DE PRÉPARER LES PLANS POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET

PRIORITÉ D'INTERVENTION



- PRIORITÉ AUX PROJETS QUI SONT EXCLUS DE LA ROUTE D'INTÉRÊT RÉGIONAL (RTE MACAZA)
 - AMÉNAGEMENT TRONÇON DU PONT / BÉLANGER
 - AMÉNAGEMENT TRONÇON BÉLANGER / DU COLLÈGE
 - AMÉNAGEMENT TRONÇON HALTE / DE LA BELLE – PENTE

- PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA HALTE / PARC RENÉ-LÉVESQUE (ACCUEIL) FAISANT PARTIE DE LA ROUTE RÉGIONALE PEUT SE FAIRE PARALLÈLEMENT AVEC LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE CONTOURNEMENT PRÉVUE POUR 2011 AINSI QUE LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU PONT PRÉVUS POUR 2013

- CES PRIORITÉS PEUVENT VARIÉES SELON LA SITUATION ET L'OPPORTUNITÉ JUGÉE PERTINANTE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL



FIN